



TERMES DE REFERENCE

Evaluation intermédiaire Projet CONCERT'ACTION 2 (juillet 2022 – oct. 2024)

THEMATIQUE(S) : **EVALUATION INTERMEDIAIRE**

PROJET : **CONCERT'ACTION 2**

PERIODE DE LA MISSION : **JUIN-OCT 2023**

NOMBRE DE JOURS DE CONSULTANCE : **10 A 12 JOURS**

LIEU(X) : **FRANCE (A DISTANCE)**

Avec le soutien de :



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

- **La Plateforme ELSA : un réseau associatif actif depuis plus de 20 ans**

Créée en 2002, la Plateforme ELSA (Ensemble luttons contre le sida en Afrique) est un réseau associatif de lutte contre le VIH/sida et pour les Droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) en Afrique francophone. Depuis sa création, la Plateforme ELSA a été pionnière dans le renforcement de capacités de ses associations membres et leurs partenaires associatifs, notamment en ce qui concerne les questions de structuration associative et de genre. Aujourd'hui, la Plateforme ELSA est au carrefour de 4 associations françaises (les « membres » : SIDACTION, SOLTHIS, le PLANNING FAMILIAL et SOLIDARITE SIDA) et d'un réseau plus large composé des associations d'Afrique francophone (les « partenaires ») avec qui les membres travaillent. L'objectif est double : servir d'espace de concertation et mieux coordonner les soutiens aux associations partenaires africaines.

La Plateforme ELSA permet à ce réseau de disposer :

- D'un centre de ressources en ligne, accessible à toutes et à tous
- De formations, appuis et missions personnalisés
- D'un espace d'échange, de coordination et de mutualisation avec et auprès des acteurs associatifs du réseau

Depuis bientôt 20 ans, les principes généraux d'intervention de la Plateforme ELSA demeurent :

- La co-construction des savoirs
- La production collective d'outils pratiques
- La capitalisation et la diffusion des « bonnes pratiques »
- L'autonomisation des partenaires, via le renforcement de compétences

Les 4 associations membres d'ELSA - SIDACTION, SOLTHIS, le PLANNING FAMILIAL et SOLIDARITE SIDA - sont toutes basées en France, à Paris. Le PLANNING FAMILIAL dispose de nombreuses antennes en France et SOLTHIS a 6 antennes en Afrique. Les 72 associations partenaires de la Plateforme ELSA sont réparties dans 20 pays d'Afrique francophone en 2022. Cette liste est annuellement mise à jour et accessible en ligne sous forme de carte dynamique et de présentation détaillée par association sur le Centre de ressources (www.plateforme-elsa.org/carte-des-associations).

Depuis sa création, la Plateforme ELSA contribue au travail de structuration du milieu associatif d'Afrique francophone via des actions de soutien directes, mais surtout en facilitant la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques en s'appuyant sur les expériences et outils élaborés par le milieu communautaire lui-même, dans un esprit de mutualisation impliquant à la fois les associations membres françaises et les associations partenaires africaines. Ce réseau associatif, via le renforcement des actions de concertation et de partage d'informations et d'outils entre associations, permet de diffuser les acquis et bonnes pratiques de l'approche communautaire dans la lutte contre le VIH/sida et la défense des DSSR, en la promouvant auprès d'autres acteurs.trices de la santé.

- **Pratiques d'évaluation de la Plateforme ELSA**

La Plateforme ELSA fonctionne sur projets triennaux depuis sa création en 2002, selon les besoins et attentes des associations membres françaises et associations partenaires africaines. La Plateforme ELSA intègre dans ses projets des activités d'évaluation sous format de consultations externes : bilan intermédiaire, évaluation finale et outils de suivi (indicateurs divers, tableau de bord, etc.) sont inclus dans chaque projet, avec un « reporting » systématique et régulier des temps de travail individuels et collectifs, pour faciliter et améliorer la valorisation des actions menées et participer à la capitalisation des pratiques et des expériences du réseau.

Le projet actuel CONCERT’ACTION 2 est construit à partir des propositions des associations membres et des associations partenaires. Il s’appuie en outre sur les éléments de réflexion et les recommandations de plusieurs évaluations externes, notamment sur les constats formulés dans le cadre de bilans (décembre 2018, avril 2021 et mai 2022), ainsi que l’étude d’effets et d’impact réalisée entre 2020 et 2022, portant sur les 20 années d’activités du réseau (<https://plateforme-elsa.org/boiteoutils/etude-deffets-dimpact/>). Ces évaluations et temps d’échanges collectifs ont permis de définir les orientations du présent projet et les évolutions de la Plateforme ELSA.

- **Le projet CONCERT’ACTION 2**

Le projet CONCERT’ACTION 2 (juillet 2022 – octobre 2024 / 28 mois) correspond ainsi au 7ème cycle de projet de la Plateforme ELSA. Il se situe dans la continuité du projet CONCERT’ACTION 1 (juin 2019 – juin 2022).

L’objectif global du projet CONCERT’ACTION 2 est de contribuer à l’efficacité et à la diffusion des expertises des OSC françaises et africaines de lutte contre le VIH/sida et de promotion des droits et santé sexuelle et reproductive (DSSR) en Afrique francophone. Après 20 ans d’activité, la Plateforme ELSA souhaite faire évoluer et réinterroger sa stratégie ainsi que son organisation à travers une démarche participative. Dans cette 2ème phase, le projet est consacré à accompagner les associations membres et les associations partenaires à se questionner, se renforcer et se valoriser. Dans un contexte sécuritaire et sanitaire fragile, où les enjeux du VIH/sida et les capacités d’agir des OSC ont évolué, ce projet est l’occasion d’esquisser collectivement la stratégie à venir, ainsi qu’un mode de gouvernance qui associe les associations partenaires. Le projet poursuit son axe de renforcement des capacités des associations membres en France et des associations partenaires en Afrique francophone, en mettant l’accent sur le renforcement « pair.es-à-pair.es » et le développement d’outils numériques et leur appropriation. L’ambition du projet est de mieux partager, diffuser et valoriser l’expertise des OSC françaises et africaines ainsi que leur approche communautaire, dans un esprit de mutualisation et de concertation. Le Centre de ressources numériques www.plateforme-elsa.org et la célébration des « 20 ans d’ELSA » en 2023 sont des chantiers d’intervention prioritaires afin d’améliorer la visibilité de la « communauté ELSA » et son expertise singulière.

Ce projet est co-financé par l’AFD-Agence française de développement, la MAIRIE DE PARIS, la FONDATION DE FRANCE, le FRIO de COORDINATION SUD et les cotisations annuelles des 4 associations membres françaises.

- **Objectifs et résultats attendus du projet CONCERT’ACTION 2**

Objectif global : Contribuer à l’efficacité et à la diffusion des expertises des OSC françaises et africaines de lutte contre le VIH/sida et de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) en Afrique francophone.

Objectif spécifique 1 : SE QUESTIONNER – Permettre à la Plateforme ELSA d’élaborer collectivement sa stratégie future et un mode de gouvernance qui prennent en compte son histoire ainsi que l’évolution des enjeux de la lutte contre le VIH/sida et les DSSR.

Objectif spécifique 2 : SE RENFORCER – Renforcer les capacités des associations membres et des associations partenaires pour mieux répondre aux besoins et aux enjeux de la lutte contre le VIH/sida et des DSSR.

Objectif spécifique 3 : SE VALORISER – Promouvoir et diffuser l’expertise des associations de la Plateforme ELSA, et valoriser l’approche communautaire issue de la lutte contre le VIH/sida et l’accès aux droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR).

Pour les résultats détaillés des OS1, OS2 et OS3, voir annexe.

Une évaluation à mi-parcours, prévue dès le montage de ce projet, est envisagée par la Plateforme ELSA. Cette évaluation fait l’objet des présents termes de référence.

2. OBJET DE LA MISSION

Cette évaluation intermédiaire s’inscrit dans l’approche de suivi-évaluation et de capitalisation de la Plateforme ELSA et s’appuie sur les principes proposés par le Comité d’aide au développement de l’OCDE (CAD/OCDE) en matière d’évaluation des projets de développement (impartialité et indépendance, crédibilité, utilité, participation et coordination). Il s’agit de faire le bilan à mi-parcours de ce projet, améliorer les interventions, nourrir et maximiser la mise en œuvre de la seconde moitié du projet et, sur la base des résultats, cibler des éléments à déployer sur la suite du projet.

L’objectif général de cette mission est ainsi de coordonner et animer cette évaluation à mi-parcours du projet CONCERT’ACTION 2 pour la période Tranche 1 de juillet 2022 à août 2023 (14 mois de mise en œuvre sur 28 mois).

Objectifs spécifiques :

- Réaliser un bilan synthétique de la première partie du projet CONCERT’ACTION 2 (« ELSA 7 » juillet 2022 - oct. 2024 / Tranche 1 : juillet 2022 - août 2023 sur 14 mois) : bilan des activités réalisées, en cours et à venir
- Discuter des perspectives générales, des améliorations et des réorientations éventuelles du projet pour la Tranche 2 (sept. 2023 - oct. 2024 sur 14 mois restants)
- Proposer des pistes de travail et recommandations pour le prochain projet triennal, qui correspond au 8^e cycle de projet de la Plateforme ELSA : « ELSA 8 »/CONCERT’ACTION 3 (nov. 2024-juillet 2027)

Résultats attendus :

- Réaliser un bilan synthétique du projet CONCERT’ACTION 2 pour la Tranche 1 (juillet 2022 – août 2023) : bilan des activités réalisées, en cours et à venir

→ Résultat attendu : un bilan des activités réalisées, en cours et à venir, valorisation des expériences établie sur la base des retours qualitatifs des équipes (salarié.es ELSA, Comité exécutif ([CE ELSA](#)), équipes des associations françaises « membres » et équipes des associations africaines « partenaires ») et en lien avec les activités prévisionnelles inscrites dans le projet

- Discuter des perspectives générales, des améliorations et des réorientations éventuelles du projet pour la Tranche 2 (sept. 2023 - oct. 2024)

→ Résultat attendu : les perspectives générales, les améliorations et les réorientations du projet sont définies et débattues avec l’équipe salariée de la Plateforme ELSA et le CE ELSA, validées par le CE ELSA

- Proposer des pistes de travail et recommandations pour le prochain projet triennal « ELSA 8 » / CONCERT’ACTION 3 (nov. 2024-juillet 2027)

→ Résultat attendu : des propositions pour le projet « ELSA 8 » sont discutées avec le CE ELSA et l’équipe salariée de la Plateforme ELSA

3. DESCRIPTION DE LA MISSION

3.1. ACTIVITES PREVUES

- Réaliser des entretiens avec l'équipe salariée de la Plateforme ELSA et le CE ELSA pour faire le point sur le projet, les activités réalisées en cours et à venir, pour ensuite dégager et proposer les éventuelles réorientations du projet pour la 2^e tranche du projet.
- Réaliser des entretiens avec les différentes équipes des programmes internationaux des associations membres françaises pour aborder le bilan et les attentes des équipes.
- Réaliser des entretiens avec les différentes équipes des associations partenaires africaines pour aborder le bilan et les attentes des équipes. Les associations suivantes ont été présélectionnées pour ce bilan intermédiaire sur différents critères (ALUBJ (Burkina Faso), RENASSAGE (Burkina Faso), TRANSAMICAL (Cameroun), AFRIQUE ARC EN CIEL (Togo), AINGA/AIDES (Madagascar), SWAA (Burundi), ENDA SANTE (Sénégal), PILS (Ile Maurice), AVENIR POSITIF (République du Congo), SOLIDARITE FEMININE (Djibouti), ONG HERE (Côte d'Ivoire), FONDATION ESPOIR GUINEE (Guinée), ASFEGMASSI (Guinée), AHSUD (Maroc). Il est attendu de la consultance une sélection finale de 5 à 7 associations parmi celles-ci, selon des critères adaptés à cette étude.
- Animer et présenter les résultats de l'évaluation aux membres du CE ELSA et à l'équipe salariée de la Plateforme ELSA lors d'une réunion à distance, et faire un retour écrit (ou via zoom/teams durant 1h d'échange selon choix de la consultance) auprès des équipes des 5 à 7 associations partenaires interrogées

3.2. LIVRABLES

- Un **rapport provisoire d'évaluation** (max. 30 pages) : ce rapport devra faire l'objet d'un aller/retour de consolidation avec la coordinatrice et le CE ELSA avant de considérer la version définitive
- Un **rapport final d'évaluation** (max. 30 pages)
- Une **synthèse finale de l'évaluation** (max. 5 pages) : ce livrable comprendra une présentation du projet évalué en quelques lignes, une présentation des objectifs et enjeux autour de l'évaluation en quelques lignes, les résultats de l'évaluation présentés de manière synthétique, les recommandations organisées de manière hiérarchique et reliées aux conclusions ainsi que les pistes de travail pour le prochain projet triennal. Les résultats de l'évaluation et les recommandations constituent le cœur de la synthèse. Leur présentation devra être claire, dans un langage accessibles à tous.

3.3. PERIODE DE MISE EN ŒUVRE ET MOYENS FINANCIERS

La mission se déroulera entre juin et octobre 2023 pour une durée de 10 à 12 jours. Le rapport de l'étude doit être finalisé en septembre 2023. Le rendu final des livrables est prévu pour le lundi 2 octobre 2023 au plus tard.

Le budget disponible pour cette étude réalisée par le/les consultant.es telle que décrite dans ces présents TDR est de **5 500 € TTC** et devra inclure tous les frais liés à l'exercice de la mission.

3.4. COORDINATION

Cette évaluation intermédiaire sera menée par la consultance qui aura pour interlocutrice principale Laïla LOSTE, coordinatrice de la Plateforme ELSA.

3.5. MODALITES PRATIQUES ET METHODOLOGIQUES

La Plateforme ELSA mettra sa documentation à la disposition du/de la/des consultant.es, facilitera les échanges avec les différentes équipes et l'identification des organisations et des personnes avec lesquelles s'entretenir.

La consultance devra disposer de son propre équipement bureautique et de ses outils de travail, travaillera à son lieu habituel de travail et principalement à distance. Il est attendu que la consultance dispose de ses propres outils/comptes d'utilisation d'outils à distance de type zoom, Teams et WhatsApp (outils principalement utilisés pour les échanges entre équipes associatives du réseau ELSA), pour organiser les temps d'échanges en bilatéral et en multilatéral.

La consultance sera force de proposition pour définir la méthodologie de cette évaluation. L'équipe d'évaluation est libre de proposer les méthodes qui sembleraient les plus adaptées pour mener cette évaluation. Toutefois, afin d'être cohérents avec la stratégie d'intervention du projet et l'approche de la Plateforme ELSA, il est souhaité que l'évaluation soit menée de manière participative avec les associations membres, les associations partenaires, l'équipe salariée ELSA, le CE ELSA et toutes autres parties prenantes à identifier par la consultance.

Il peut être utilisée au cours de cette évaluation intermédiaire la technique par exemple de MSC, technique participative et qualitative basée sur la collecte d'histoires de changement permettant d'informer de petites évolutions identifiées par les acteurs.trices du projet et du réseau ELSA.

L'évaluation intermédiaire pourra notamment suivre les étapes indicatives suivantes :

- Une phase préparatoire, incluant notamment une réunion de cadrage, une revue documentaire et de consolidation de la liste des questions d'évaluation
- Une phase d'enquête
- Une phase d'exploitation et d'analyse
- Une phase de restitution des résultats

4. COMPETENCES RECHERCHEES

La consultance peut être composée de 1 ou 2 personnes. La consultance travaillera principalement à distance (absence de budget pour prise en charge des dépenses de missions en Afrique francophone, habitude depuis plusieurs années pour les équipes associatives du réseau ELSA de travailler à distance dans le cadre de ce type d'échanges). En cas de proposition de conduite de l'étude en binôme, la dimension interculturelle de l'équipe sera appréciée, ainsi qu'une habitude de travailler ensemble sur des études d'évaluation.

Cette évaluation sera ainsi menée par un.e (ou deux) consultant.e présentant les compétences, expériences et qualités suivantes :

- Expérience significative dans l'évaluation de projets (et montage de projets) de santé publique interassociatifs, en particulier dans le cadre de la santé sexuelle et reproductive dont la lutte contre le VIH/sida, notamment en Afrique francophone.
- Connaissance du secteur communautaire et de ses enjeux, expérience en santé communautaire, empowerment et en mobilisation des équipes, ainsi que les logiques de fonctionnement en réseau/collectifs et des dynamiques pluri-acteurs.

- Parfaite maîtrise du cycle de projet et de la méthodologie d'évaluation de projet, notamment en mobilisation des méthodes participatives
- Rigueur, exigence et respect des délais
- Capacité d'observation sans a priori, d'analyse critique et de réflexion dans un positionnement d'amélioration des pratiques des équipes associatives
- Qualité rédactionnelle et esprit de synthèse pour une lecture facilitée des rapports et autres livrables (dont écriture inclusive)
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit

5. MODALITE DE DEPOT DE LA CANDIDATURE

La proposition financière présentée par la consultance ne pourra pas excéder le montant indiqué ci-dessus et devra comprendre tous les coûts : honoraires, per diem, frais de déplacements et de connexion et toutes autres dépenses en lien avec les activités prévues, y compris la participation aux événements de restitution des résultats de la consultance et les éventuelles prestations vidéo et graphisme. Les imprévus éventuels sont compris dans l'enveloppe budgétaire prévue ci-dessus.

Les candidat.es établiront leur proposition à partir des informations données dans les présents termes de référence, et à partir de leur expertise. Les offres seront détaillées et elles présenteront et justifieront les choix méthodologiques proposés. Elles expliciteront de manière synthétique les enjeux de la mission, le phasage des travaux, le type de méthode et d'outils qui seront utilisés pour chacune des phrases et leurs rendus, le calendrier ajusté en conséquences.

Les propositions des candidat.es devront comprendre les éléments suivants :

- Une offre technique (maximum 10 pages, hors CV), faisant notamment apparaître :
 - o la bonne compréhension des termes de référence
 - o une proposition de méthodologie pour la réalisation du travail, argumentée
 - o une proposition de calendrier pour le déroulement de la mission
 - o les CV et coordonnées complètes du/des expert.es mobilisé.es
 - o les références pertinentes ou tous travaux antérieurs pouvant attester de l'expertise acquise et soulignant les points forts du/des candidat.es
- Toute autre élément jugé utile pour éclairer le choix de la Plateforme ELSA

Il est demandé aux consultant.es de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée en euros TTC en tenant compte de ces éléments, incluant l'ensemble des phases de préparation, appui et élaboration des livrables, honoraires et ensemble des frais liés. Le dossier de soumission doit comporter toutes les informations spécifiées dans les présents termes de référence et être envoyé en format PDF avec la référence « CONCERT'ACTION 2 – évaluation intermédiaire ».

Les propositions reçues seront évaluées par le Comité exécutif de la Plateforme ELSA et la coordinatrice sur la base des critères tels que la qualité et précision de l'offre technique et financière et les autres éléments précisés dans ces présents termes de référence. Le CE et la coordinatrice se réuniront afin de déterminer l'offre obtenant la meilleure note (moyenne des évaluateur.trices) qui sera retenue. D'éventuelles clarifications/compléments d'informations pourront être demandés avant de pouvoir contractualiser.

Critères d'exclusion (les offres ne seront pas analysées) :

- Offre incomplète
- Non-respect des délais de soumission

Une convention sera signée entre les consultant.es choisis et la Plateforme ELSA/SIDACTION (SIDACTION est l'association cheffe de fil de la Plateforme ELSA en l'absence d'identité juridique de ce réseau associatif).

Les candidat.es sont invité.es à envoyer une offre technique et financière complète à l'attention de Laïla LOSTE, coordinatrice de la Plateforme ELSA : laila.loste@plateforme-elsa.org **au plus tard le mardi 23 mai 2023 à 18h (heure française).**

6. DEROULEMENT DE LA MISSION

- **3 mai 2023** : diffusion de ces présents TDR
- **23 mai 2023 (18h, heure française)** : date limite de réponse
- **Entre le 23 et le 31 mai 2023** : sélection du/des consultant.es retenu.es et choix d'une offre (durant cette période : éventuels entretiens à distance avec 1 à 3 candidat.es pré-sélectionné.es)
- **2 juin 2023** : réponses aux candidatures reçues
- **Entre le 2 et le 9 juin 2023** : rédaction et validation de la convention
- **A partir du 2 juin, jusqu'au 2 octobre 2023** : conduite de la mission dont réunion de cadrage, puis remise de la note de cadrage par le/les consultant.es qui précisera la méthodologie, les objectifs, les questionnements et le plan de travail proposés ainsi que les outils méthodologiques utilisés
- **Fin sept. 2023** : remise du rapport provisoire et autres livrables et restitution de la mission et analyse partagée sous forme de réunion d'échanges notamment avec le CE ELSA pour finaliser le rapport final et autres livrables
- **2 oct. 2023** : remise du rapport final et autres livrables
- **6 oct. 2023** : date limite fin de mission



Plateforme ELSA

ANNEXE 1

« Objectifs détaillés et résultats attendus du projet **CONCERT'ACTION 2** »

juillet 2022 – octobre 2024

Objectif global : Contribuer à l'efficacité et à la diffusion des expertises des OSC françaises et africaines de lutte contre le VIH/sida et de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) en Afrique francophone.

Objectif spécifique 1 : SE QUESTIONNER – Permettre à la Plateforme ELSA d'élaborer collectivement sa stratégie future et un mode de gouvernance qui prennent en compte son histoire ainsi que l'évolution des enjeux de la lutte contre le VIH/sida et les DSSR.

Résultat 1 : Les associations membres et les associations partenaires participent au processus d'élaboration collective de la stratégie et du mode de gouvernance de la Plateforme ELSA.

Résultat 2 : Les associations partenaires participent au cadre de concertation élargie au sein du Comité exécutif pour développer et coordonner des actions communes.

Résultat 3 : La Plateforme ELSA communique sur ce processus participatif et partage les outils et documents produits par les groupes de travail dans un objectif d'appropriation et de capitalisation.

Après 20 ans d'activité, la Plateforme ELSA souhaite faire évoluer et réinterroger sa stratégie ainsi que son organisation à travers une démarche participative. Dans un contexte de pandémie qui réinterroge les priorités, la 2ème phase du projet CONCERT'ACTION est l'occasion d'esquisser collectivement la stratégie de la Plateforme ELSA à venir, ainsi qu'un mode de gouvernance qui associe les associations partenaires africaines. En prenant en compte l'histoire de la Plateforme ELSA, l'évolution des enjeux de la lutte contre le VIH/sida et les DSSR, il s'agit pour les OSC françaises et africaines de définir collectivement la stratégie de la Plateforme ELSA en tant que tête de réseau, notamment les changements organisationnels, les activités qui en découlent ainsi que les relations partenariales internes et externes afin de continuer à lutter contre l'épidémie ensemble. Cette réflexion collective a été initiée en 2020, au cours de la première phase du projet, avec l'appui du F3E dans le cadre d'une étude d'effets et d'impact et sera poursuivie dans la 2ème phase grâce au soutien de Coordination SUD dans le cadre du Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO). Il s'agit de mettre en place un processus participatif de réflexion collective qui prendra la forme i) de groupes de travail inter-associatifs et ii) d'un cadre de concertation élargie au sein du Comité Exécutif (CE) qui permet d'associer les associations partenaires afin de développer et coordonner des actions communes. La Plateforme ELSA veillera à capitaliser, diffuser et communiquer sur le processus et les outils créés par les groupes de travail afin de servir de modèle pour les autres réseaux et plateformes. A la fin du projet, les associations auront défini collectivement la stratégie à moyen et long terme de la Plateforme ELSA qui prend en compte son histoire ainsi que l'évolution des enjeux de la lutte contre le VIH/sida et les DSSR. Au moins une

action commune sera mise en œuvre de manière concertée et coordonnée entre plusieurs associations membres et associations partenaires.

Objectif spécifique 2 : SE RENFORCER – Renforcer les capacités des associations membres et des associations partenaires pour mieux répondre aux besoins et aux enjeux de la lutte contre le VIH/sida et des DSSR.

Résultat 1 : Les associations membres et les associations partenaires co-construisent un Programme de renforcement des Capacités adapté aux besoins de leurs équipes.

Résultat 2 : La Plateforme ELSA continue de développer de nouvelles pédagogies d'apprentissage et de travail à distance, notamment à travers le numérique.

Résultat 3 : La Plateforme ELSA joue le rôle de « tête chercheuse » en continuant d'explorer de nouvelles thématiques et d'innover sur de nouvelles approches méthodologiques à visée de transformation sociale, notamment sur la question du genre et de la réduction des inégalités hommes-femmes.

La Plateforme ELSA renforce, appuie et valorise les expertises des associations membres et des associations partenaires, en particulier sur la structuration associative et plus largement sur les thématiques autour desquelles les associations partenaires expriment des besoins. A la demande des associations, dans la 2ème phase du projet CONCERT'ACTION, l'accompagnement se focalisera tout particulièrement sur la poursuite du renforcement des capacités sur des thématiques prioritaires et transversales (Genre-DSSR et Capitalisation) et le développement des outils numériques. L'objectif de cette phase 2 est de clarifier le dispositif d'accompagnement de la Plateforme ELSA auprès de ses associations et de co-construire un Programme de Renforcement des Capacités adapté aux besoins des équipes des associations membres et des associations partenaires, ainsi qu'aux moyens humains et financiers de la Plateforme ELSA. Dans un premier temps, l'AMI-ELSA (Appel à Manifestation d'Intérêt) sera révisé pour permettre de mieux diagnostiquer les besoins des équipes, d'adapter l'accompagnement, et d'apporter plus de transparence dans la sélection des demandes. Afin d'améliorer la gouvernance du réseau, les associations partenaires africaines seront associées au comité de sélection de l'AMI-ELSA. Un parcours d'accompagnement sera proposé sous différentes modalités : un accompagnement personnalisé/ou et collectif, un appui ponctuel sur projet, des groupes de travail inter-associatifs, des formations in situ ou à distance à travers le pôle de formateur.ices, des modules de formation en e-learning, des webinaires thématiques, des classes virtuelles, des ateliers « pair.es à pair.es » en Afrique francophone et en France qui permettent à la fois de renforcer les associations partenaires africaines et de valoriser leur expertise au sein du réseau ELSA, et enfin un accompagnement à la capitalisation pour valoriser les expertises développées. Le développement d'outils numériques doit permettre de faciliter la formation et les échanges à distance. Le projet mettra l'accent sur l'accompagnement des associations dans la prise en main et l'appropriation de ces nouveaux outils numériques. En tant que tête de réseau, la Plateforme ELSA continuera à identifier des phénomènes émergents, accompagner le développement des expertises thématiques, en facilitant des espaces d'échanges de pratiques, de partage d'expériences et de concertation à travers les réunions thématiques (webinaires) et des échanges conviviaux entre équipes des associations membres dans le but de favoriser une dynamique de travail collectif. Pour coordonner les appuis (en distanciel et présentiel) et anticiper les reprises des appuis et missions de terrain suite à la succession des arrêts/reprises causés par la pandémie de COVID-19, le groupe de travail « Cartographie » actualisera la base de données existante et adaptera l'outil afin de faciliter son usage interne et la communication externe. A la fin du projet, les associations du réseau ELSA auront acquis de nouvelles connaissances, partagé leurs expériences, et approfondi leurs pratiques. Elles seront renforcées dans leurs capacités d'action et répondront mieux aux besoins de leurs équipes et des personnes accueillies, notamment les jeunes

filles et garçons. Un système de suivi-évaluation continu mis en place dès le début du projet permettra de mesurer l'effet, la qualité, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des actions mises en place par les associations accompagnées, ainsi que l'appropriation des savoirs par les équipes.

Objectif spécifique 3 : SE VALORISER – Promouvoir et diffuser l'expertise des associations de la Plateforme ELSA, et valoriser l'approche communautaire issue de la lutte contre le VIH/sida et l'accès aux droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR).

Résultat 1 : Les associations membres et les associations partenaires élaborent collectivement la stratégie de communication de la Plateforme ELSA.

Résultat 2 : Le Centre de ressources numériques est amélioré et modernisé pour répondre aux besoins et aux attentes des associations de la Plateforme ELSA.

Résultat 3 : Les associations de la Plateforme ELSA contribuent au dialogue renforcé sur les enjeux internationaux relatifs au développement et à la solidarité internationale en valorisant leurs approches communautaires sur le VIH/sida et les DSSR lors des conférences internationales.

Résultat 4 : Les événements organisés dans le cadre des 20 ans d'ELSA sont un succès en termes d'implication et de valorisation de l'expertise communautaire des associations membres et des associations partenaires.

L'animation du réseau ELSA permet aux associations de s'approprier la Plateforme en tant qu'espace d'échanges, de réflexion et d'apprentissage, mais aussi de participer collectivement à la valorisation de l'approche communautaire et au développement des supports de capitalisation. La communication est un axe de travail clé dans cette 2ème phase pour valoriser l'expertise communautaire. Un groupe de travail sera mis en place pour réfléchir collectivement à la stratégie de communication de la Plateforme ELSA et mettre à jour le plan de communication qui en découle, ainsi que les rapports d'activités annuels. Il s'agira également de promouvoir les associations de la Plateforme ELSA à travers la participation à des conférences internationales sur le VIH/sida et les DSSR. Le Centre de ressources numériques est un outil central dans l'animation de la « communauté ELSA ». La 2ème phase du projet CONCERT'ACTION prévoit la refonte et le développement du Centre de ressources numériques www.plateforme-elsa.org. La célébration des « 20 ans d'ELSA » en 2022-2023 sera un événement important pour réunir les OSC de ce réseau singulier. Des actions seront organisées par et avec les associations, l'objectif étant de promouvoir les résultats et l'impact du travail de la Plateforme ELSA depuis 20 années d'existence et de valoriser l'expertise communautaire. A la fin du projet, l'expertise communautaire sera davantage reconnue et valorisée par les bailleurs, les pouvoirs publics, et les organisations internationales. La Plateforme ELSA aura amélioré sa visibilité auprès des organisations de lutte contre le VIH/sida et de promotion des DSSR, ainsi qu'auprès des acteurs de la santé, notamment grâce à un Centre de ressources numériques amélioré et modernisé qui aura su s'adapter aux besoins et aux attentes des organisations susceptibles d'en bénéficier.